



Nº 078

Le 6 avril 1989

LE CANADA SE RÉJOUIT DE L'ACCORD ISSU DE LA
TABLE RONDE EN POLOGNE

Le très honorable Joe Clark, secrétaire d'État aux Affaires extérieures, s'est réjoui aujourd'hui de l'accord signé en Pologne entre les autorités gouvernementales et les représentants de Solidarité et d'autres groupes, concernant les réformes politiques et économiques. Cet accord est intervenu le 5 avril 1989, à la séance plénière finale de la table ronde.

Le Canada, a déclaré M. Clark, a toujours soutenu que le dialogue entre les autorités polonaises et les groupes nationaux pluralistes, y compris le syndicat Solidarité, était la clef de la réconciliation nationale en Pologne. C'est pourquoi nous avons constamment appuyé la table ronde.

En outre, le Canada n'a jamais cessé de penser que les réformes politiques et économiques devaient aller de pair en Pologne si l'on voulait parvenir à une solution durable des problèmes qui accablent ce pays. Le Canada se réjouit donc tout particulièrement de constater que la table ronde a permis d'importants progrès sur la voie de ces réformes.

M. Clark a ajouté que le Canada allait suivre avec grand intérêt les élections à la Diète et au Sénat nouvellement créé qui se dérouleront en juin, et la mise en oeuvre de l'accord intervenu, qui couvre un large éventail de questions.

M. Clark compte bien s'entretenir de ces développements sans précédent avec le ministre polonais des Affaires étrangères, M. Tadeusz Olechowski, lors de la visite que celui-ci effectuera au Canada début mai.

- 30 -

Secretary of State
for
External Affairs

Secrétaire d'État
aux
Affaires extérieures